



# CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE RUGBY

Fiche à retourner dûment complétée et signée par retour du courrier

(Date limite de dépôt : lundi 4 mai 2020)

ELEVE : NOM(en capitales) :	
Prénoms (souligner le prénom usuel) :	
Date de naissance :	Sexe:
Pays (si étranger):	Nationalité:
Profession:	Prénom:
Téléphone.:	
Profession:(Si différent 1) Adresse:	Prénom:
Téléphone.:	
Adresse:	Classe :
CLASSE SOUHAITEE L'AN PROCHAIN	T:
	nnel (sauf EPS) :nnel (sauf EPS) + LCA latin ou grec :
☐ 2 <sup>nde</sup> Pro☐ Première GT ou Pro.	☐ Terminale GT ou Pro.

<b>SITUATION SPORTIVE :</b> Club de Rugby auquel vous appar	
Nom de l'entraîneur :	
Adresse:	
Equipe à laquelle vous appartenez A quel poste jouez-vous ?	z (niveau):
	Poids :
Sélections scolaires ou civiles aux	quelles vous avez participées : (pièces justificatives UNSS, Ligue
	Date et signature

Veuillez fournir les bulletins scolaires des 1er et 2ème trimestres.

P.S.: Les avis du Président du Comité Régional du Club d'origine et du Cadre Technique

Régional seront demandés par le Responsable de la Section.





# PRESENTATION Section Sportive Scolaire RUGBY

# au lycée Polyvalent de Borda

A l'initiative de l'Education Nationale et de la Fédération Française de Rugby, la Section Sportive Scolaire (SSS) Rugby Garçons du Lycée de Borda a ouvert ses portes en Septembre 2000.

Depuis la rentrée 2013, la première promotion de filles a intégré la structure de la Section.

## • À qui s'adresse cette section sportive?

Cette section s'adresse aux élèves filles et garçons qui se distinguent par leurs qualités sportives et désireux, tout en poursuivant des études secondaires dans les conditions optimales de réussite, d'atteindre un très bon niveau de pratique sportive.

Le but essentiel de cette section sportive est d'améliorer les qualités individuelles de chaque élève et de les amener à une pratique de très bon niveau régional.

La Section Sportive Scolaire Rugby du Lycée de Borda n'est pas concurrentielle des clubs mais <u>complémentaire.</u>

### ● Comment sont organisées les études et la discipline sportive ?

Les élèves sont affectés dans des classes dont l'emploi du temps prévoit l'enseignement du rugby <u>4 heures par semaine</u> avec une organisation de travail sur des cycles de 6 à 7 semaines dans les domaines technique, tactique et physique.

Une programmation est établie en début d'année scolaire par les professeurs d'EPS responsables, spécialistes rugby, qui assurent la formation sportive. Les compétitions sont organisées au sein de l'Association Sportive du Lycée sous l'égide de l'UNSS, le mercredi après midi.

<u>Une très grande importance sera attachée aux résultats scolaires et à l'assiduité.</u> Des heures de soutien, des cours de rattrapage pourront être ponctuellement organisés pour donner aux élèves les meilleures chances de réussite en fonction des besoins de chacun. Dans ce cadre défini, des professeurs du Lycée peuvent être sollicités à la demande du chef

d'établissement pour encadrer des élèves en difficulté scolaire.

Le suivi scolaire des élèves de la Section Rugby est supervisé par les deux professeurs d'EPS responsables et par un(e) Conseille(e) Principal(e) d'Education. Le suivi pédagogique est assuré à l'internat.

Cette section est donc accessible à tout élève dont le dossier d'orientation laisse envisager une scolarité en enseignement général, technologique ou professionnel. Elle n'est pas réservée aux seuls bons élèves, pas plus qu'elle ne peut être ouverte à des élèves dont le dossier d'orientation est nettement insuffisant.

#### • Conditions de recrutement :

La demande des élèves candidats ne sera recevable que si l'élève est dans une situation de scolarité et d'orientation conforme aux normes en vigueur dans l'établissement. La sélection se fera à la fois sur des critères scolaires et sur des critères sportifs.

#### \* Critères sportifs:

- ° Un dossier sportif sera établi par l'élève-candidat pour établir un niveau global.
- ° Une commission composée des différents partenaires se réunira afin d'établir le niveau de recrutement et la liste sportive des élèves filles et garçons recrutés.

L'admission définitive sera prononcée par une commission composée de représentants du Lycée de Borda et de représentants sportifs de la ligue de Rugby Nouvelle Aquitaine et du Comité Départemental des Landes.

#### \* Critères scolaires:

- ° Aucune admission ne sera prononcée sans pronostic raisonnable de réussite scolaire.
- ° L'admission en Section Rugby est conditionnelle à l'admission dans la classe souhaitée.

#### \* Critères médicaux :

° <u>Pour les candidats retenus :</u> un certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby sera obligatoire et à joindre à l'inscription.

Après examen des dossiers scolaires, la liste des candidats admis sera arrêtée avant la fin de l'année scolaire. Les formalités d'inscription devront être réalisées dans les premières semaines du mois de Juillet.

#### **IMPORTANT:**

L'admission n'entraîne pas le maintien définitif dans l'effectif de la Section Rugby durant toute la scolarité. Suite aux évaluations scolaires trimestrielles (travail et comportement) et au vu du niveau sportif acquis en fin d'année, l'appartenance à la Section Rugby sera soit confirmée, soit suspendue de façon temporaire ou définitive.

Le proviseur

Patrick RETALI